

« De retour à la maison , je rendis compte à mon père de la mission dont il m'avait chargé. Environ huit jours après , un de nos parents , François P***, juge de paix du canton de St-Cyr , fut arrêté , conduit à Lyon , et enfermé à *St-Joseph*. La famille de notre parent vint prier mon père de vouloir bien lui faire tenir chaque jour sa nourriture à la prison , et ce soin me regarda. De la place des Carnes , où nous demeurions , j'allais donc tous les jours , à une heure après midi , à la prison de *St-Joseph* ; mais mon père n'ayant pas tardé d'être arrêté lui-même , et le séquestre ayant été mis sur ses propriétés à la ville et à la campagne , la famille du parent P*** fut obligée de s'arranger autrement pour lui faire passer ce dont il avait besoin , et mes courses journalières à *St-Joseph* cessèrent après avoir duré une semaine. Parmi les prisonniers que j'y trouvai , je me rappelle surtout M. le chevalier du Foissac , ancien brigadier dans la gendarmerie de Lunéville , et major général de la garde nationale de Lyon , sous M. Dervieu du Villars (1) ; le second des fils du notaire Pérussel , jeune homme de mérite , qui était greffier de la justice de paix du canton de St-Cyr (2) ; enfin le Père Bilet , oratorien , qui faisait la police des cours dans le temps que j'étais au collège , et dont le caractère un peu rude et sévère ne plaisait pas beaucoup aux écoliers. —

« Dans les courses que je faisais chaque jour à *St-Joseph* , le Père Bilet ne manquait jamais de s'entretenir avec moi des nouvelles de la ville. J'étais alors très-près d'entrer dans ma quinzième année , j'avais l'esprit assez éveillé , et je répondais à ses questions de manière à passablement le satisfaire ; mais j'ai toujours conservé le souvenir d'une demande

(1) M. Dervieu du Villars , ancien capitaine au régiment de *Bresse* , et chevalier de *St-Louis* avant la révolution , est mort , je crois , depuis peu de temps ; il avait refusé la dignité de *sénateur* sous l'*Empire*.

(2) Les fils de l'ancien notaire Pérussel étaient au nombre de cinq. Il n'en reste plus que le *major de dragons* , retiré à St-Cyr , dans la maison paternelle.